



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - JANVIER 2020



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel ARTISAN EN'OR à Breteuil (60)

Cyrille DUGROSPREZ, boulangerie Dugrosprez, obtient la certification Artisan en'Or

Comment tout a commencé...

Cyrille DUGROSPREZ est un passionné. Depuis son apprentissage et son CAP, il n'a jamais cessé de faire de la boulangerie. Il achète sa première boulangerie en 1997 à 23 ans. En 2001, la boulangerie qui lui « fait de l'oeil », à chaque fois qu'il passe devant, à Crèvecœur-le-Grand est à vendre. Une belle opportunité ! L'acquisition de Breteuil, l'année dernière, c'est grâce à son ami charcutier, qui a acheté sur le trottoir d'en face, que l'idée germe. Pour Cyrille, devenir Artisan en'Or, c'est valoriser le travail et le savoir-faire de l'artisan

Ses spécialités

Le Bonnavet, une tarte aux noix (nommée selon François 1er, ancien propriétaire du château de Crèvecœur).

Cyrille DUGROSPREZ, un Artisan en'Or

Cyrille DUGROSPREZ vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Avec cette nouvelle distinction, Cyrille DUGROSPREZ souhaite être plus connu au niveau régional. Il a pour ambition de participer à d'autres concours pour obtenir de nouvelles distinctions par rapport à ses produits.

Pour toute demande d'interview

Cyrille DUGROSPREZ | 03 44 07 79 | boulaquieredugrosprez@orange.fr

A propos – www.artisanenor.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/artisanenor) #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com

